

# NON-DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE

Réf RRHNDIEMBA-ERO3.5

Modalité Présentiel

Durée 0.5 jour(s) - 3.5h Nb stagiaires 10



# **OBJECTIFS**

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Connaître le cadre légal relatif aux discriminations (critères d'interdiction, preuves, acteurs, contentieux et sanctions).
- Connaître vos responsabilités, identifier votre marge de manœuvre et anticiper les risques.
- Acquérir les bons réflexes pour sécuriser vos pratiques à toutes les étapes du recrutement.



# A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

#### **Public**

Tout acteur du recrutement : Chargé(e) de mission, Responsable RH / DRH, Manager impliqué dans un recrutement.

#### Pré-requis

Aucun.



## **CONTENU**

### Connaître le cadre légal relatif aux discriminations à l'embauche

- Définition de la discrimination et critères de discrimination prohibés.
- Les cas de différences de traitement autorisées.
- La preuve de la discrimination.
- Voies de recours des victimes au civil et au pénal.
- Autres acteurs du contentieux.
- Sanctions et réparations.

### Prendre conscience du rôle de nos représentations, de nos comportements et actions dans la production de discriminations

- Stéréotypes, préjugés et discriminations.
  - Travail en groupe : Assimiler les notions d'inclusion et d'exclusion.

## Prévenir la discrimination à toutes les étapes du recrutement

- Analyse du besoin.
  - Travail en groupe autour du profil de poste et des compétences requises.





- Rédaction et diffusion de l'offre.
  - Focus autour de l'égalité des chances et des politiques d'inclusion et diversité.
- Information du candidat.
- Questionnaires et tests professionnels.
  - Mises en situation.
- Prise de décision et traitement des réponses.
- Intégration.
  - Travail en groupe autour du rôle de l'intégrateur.
  - Co-développement autour des bonnes pratiques.

# **PÉDAGOGIE**

La formation conjugue l'alternance d'apports théoriques intégrant les dernières évolutions légales, jurisprudentielles et l'apport pratique autour d'études de cas pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle à l'issue de la formation.

#### Mais également :

- Des échanges interactifs entre formateur et stagiaires tout au long de la session autour de situations vécues.
- Le partage de bonnes pratiques.
- La remise d'un support de formation.



## **GESTION DES ACQUIS**

#### Méthodes d'évaluation

- Evaluation pré-formative : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux stagiaires en amont de la formation un auto-diagnostic de leurs compétences.
- Évaluation de suivi : Une grille d'auto-positionnement est remplie de nouveau à l'issue de la formation par les stagiaires, pour l'évaluation du développement de leurs compétences en fin de formation.
- Une évaluation de satisfaction à chaud REZO est transmise aux stagiaires en fin de formation.
- Évaluation des acquis : Le formateur ou la formatrice remplit à son tour une grille de validation des acquis pour évaluer les compétences et connaissances acquises des stagiaires.
- Attestation de fin de formation REZO.



## FORMATEUR ET PARTENAIRE





Notre formatrice est consultante, ancienne DRH et avocate en droit social.



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.